

Séance du conseil pour la santé et la protection des animaux 17.05.2007, 14 heures, à Piestany SK

1. Le président, Prof. Dr Hans Joachim Schille (D) salue à 14 heures 15 les membres du conseil, Dr med.vét. Wilhelm Hippe (D), Dr méd.vét. Andy Velst (B) et Dr méd. Joseph Rey-Bellet (CH).
2. Le président excuse Prof. Adolf Scholl (CH) pour raisons de santé et H.J.H. Janssen (NE) pour raisons familiales.
3. Etant donné que J. Rey-Bellet est le seul membre présent du conseil à ne pas avoir rédigé de procès-verbal à ce jour, il est prié d'accepter cette tâche aujourd'hui. J. Rey-Bellet donne son accord pour la rédaction du PV du jour en allemand et en français. A. Velst s'engage à traduire le PV en anglais.
4. Le PV de la séance du conseil de l'année dernière, du 25.05.2006 à Leusden, est accepté et les remerciements sont adressés au rédacteur.
5. Le président informe sur les relations avec Bruxelles : le contact n'est pas facile, il n'est réalisable que par l'intermédiaire du Dr Goepel, parlementaire à Bruxelles et président de la commission pour l'agriculture. Nos interlocuteurs sont en outre Dr Füssel et nouvellement Madame Dr Pittman. Concernant l'interdiction d'importation d'oiseaux sauvages (oiseaux bagués), un succès partiel a été obtenu. Et c'est avec succès que l'on a résolu le problème de la participation de la Suisse à l'olympiade. L'audience du mois d'avril a malheureusement dû être annulée. La prochaine audience est prévue pour juin. Le président informe aussi sur les séances du comité de l'EE : le président a dû s'excuser pour la séance du 17.02.2007 à Amsterdam. Rétrospective sur l'exposition européenne : Tout n'a pas fonctionné à merveille, mais ce fut tout de même un Highlight avec 65'000 visiteurs. Une exposition des jeunes devra aussi à l'avenir être intégrée. Le paiement des rubans pour les vainqueurs semble réglé. Le cas de l'Espagne avec ses deux fédérations a été traité. La représentation n'est pas éclaircie mais un accord est en vue. La date du 20 au 22 novembre 2009 pour la prochaine exposition européenne à Nitra est définitive. Selon toute vraisemblance l'exposition européenne 2012 sera organisée à Nuremberg. Des négociations sont en cours. Grippe aviaire (H5N1) : on aspire que seuls les animaux en contact avec la volaille sauvage soient confinés à l'avenir. Il est précisé que les ordonnances diffèrent d'un pays à l'autre. Prof. H.-J. Schille est à la tête du conseil allemand depuis le 01.01.2007. Il faut réviser les statuts et les règlements. Et le site internet de l'EE a fait l'objet de discussions.
17.05.2007 à Piestany : le PV du 17.02.2007 a été accepté et les remerciements ont été adressés au rédacteur. Le conseil pour la santé et la protection des animaux a été valorisé. Il a été détaché des divisions et fait partie intégrante de l'EE. 1000 Euros seront attribués annuellement à chaque division et au conseil. Statuts de l'EE : le président précise les résultats de séances. Plusieurs points ont été modifiés. Les membres présents du conseil s'accordent sur : le conseil est une commission consultative nommée par la présidence et a un statut particulier. Le règlement des expositions est également révisé. Il est indiqué qu'un préposé du conseil pour la santé et la protection des animaux sera convoqué pour les lapins, volailles et pigeons avec un mandat réduit de jugement. Le président évoque également le cas des canards au cou nu, qui ont été livrés à Leipzig et qui ont été détenus immédiatement dans un local séparé et qui ont dû être repris à la maison sans avoir été jugés.
6. Les membres présents sont tous de l'avis que l'exposition à Leipzig fut grandiose et traitent certains points pas conformes aux statuts.
7. Les membres du conseil n'ont pas visité des expositions européennes des divisions.
8. Le conseil sur le site internet : la présentation des nouvelles normes protégeant les animaux doit être améliorée (en trois langues).
9. Une étude, faite en Suisse, concernant la présence de Clostridium perfringens dans les aliments de lapins a démontré que la quantité de Clostridium perfringens n'est pas élevée, selon Joseph Rey-Bellet. Wilhelm Hipe dit qu'un clapier infecté reste infecté et que la présence de Clostridium perfringens peut être responsable de l'apparition de paralysies et qu'un risque pour l'être humain ne peut être exclu. Andy Velst communique qu'il n'y a pas de cas de grippe aviaire actuellement en Belgique. Le président nous assure encore que selon Madame Pittman la législation deviendra plus flexible.
10. La partie des statuts concernant le conseil est élaboré pour l'assemblée générale. Le conseil ne veut pas fonctionner comme sapeur-pompier mais est d'accord de poursuivre son travail préventif. Actuellement il s'occupe essentiellement de la grippe aviaire et est heureux que l'exposition européenne a pu être organisée à Leipzig. Le conseil va aussi à l'avenir discuter des problèmes concernant les maladies des petits animaux et leurs conséquences avec l'Union européenne. Par

exemple, il faudrait éviter les longues périodes d'attente lors du transport des petits animaux à Nitra en 2009.

11. Les adresses, adresses e-mail y comprises, sont actualisées.
12. Les membres du conseil sont désignés pour les assemblées des divisions. Le président va chez les pigeons, Andy Verelst chez les volailles, Wilhelm Hippe et Joseph Rey-Bellet chez les lapins.
13. Enfin, le conseil se déclare être prêt à traiter, si nécessaire, les sujets proposés par les divisions concernant la santé et la protection des animaux lors des journées européennes de l'EE.. Il faudra en conséquence décider du moment.

Le président clôt la séance à 18 h 05 en remerciant de la collaboration.

Le président

Prof. Dr Hans-Joachim Schille

Le rédacteur du procès-verbal

Dr méd. Joseph Rey-Bellet